

M.R.C. MARIA-CHAPDELAINÉ

MUNICIPALITÉ D'ALBANÉL

2011-12-05

PROCÈS-VERBAL DU 5 DÉCEMBRE 2011

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal d'AlbanéL tenue à la salle du conseil, située au 160, rue Principale à AlbanéL, le lundi 5 décembre 2011 à 19 h 30, sous la présidence de madame Évangeline Plourde, maire.

Sont présents : Mmes Liane Proulx, conseillère
Francine Chiasson, conseillère
M.M. Alain Laliberté, conseiller
Renel Gagnon, conseiller
Michel Lavoie, conseiller

Est absent : M. Robin Harvey, conseiller

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par la prière récitée par madame Évangeline Plourde, maire.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame le maire souhaite la bienvenue et le secrétaire-trésorier poursuit avec la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Prière et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Exemption de lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 novembre et de la séance extraordinaire du 14 novembre 2011
4. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 novembre et de la séance extraordinaire du 14 novembre 2011
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 Acceptation de la liste des comptes de novembre 2011
 - 5.2 Rapport des revenus de novembre 2011
 - 5.3 Fixation des dates des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2012
 - 5.4 Avis de motion – Adoption du règlement 11-169 sur la taxation 2012
 - 5.5 Nomination des vérificateurs-comptables pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2011

5.6 Acceptation du budget 2012 de la Régie intermunicipale
de Sécurité incendie GÉANT

- 5.7 Directeur général des élections – Division territoriale 2012
- 5.8 Renouvellement du prêt numéro un – Spécial chalets
- 5.9 Liste des comptes dus envers la Municipalité
- 5.10 Nomination du maire suppléant
- 6. **TRANSPORTS**
 - 6.1 Transport Adapté Maria-Chapdelaine – Acceptation de la contribution 2012
- 7. **HYGIÈNE DU MILIEU**
- 8. **URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1 Rapport de l’inspecteur en bâtiment pour novembre 2011
 - 8.2 Avis de motion – Règlement de zonage 11-170 pour la conformité au schéma d’aménagement
 - 8.3 CPTAQ – Avis de décision d’inclusion en zone agricole dans le dossier de 9001-8028 Québec Inc.
 - 8.4 Route 169 – Demande à la MRC de Maria-Chapdelaine
- 9. **LOISIRS ET CULTURE**
 - 9.1 Vélo Québec – Achat d’espace publicitaire dans le guide « Bienvenue cyclistes 2012 »
 - 9.2 Remboursement service de gardiennage du camp de jour 2011
 - 9.3 Corporation de l’industrie touristique du Québec
 - 9.4 Québec location de chalets
 - 9.5 Entretien d’hiver du stationnement de l’Association des sportifs
- 10. **DONS ET SUBVENTIONS**
 - 10.1 Mouvement scout Albanel-Normandin
 - 10.2 Centre Plein-Vie Inc.
 - 10.3 Flambée du Lac Saint-Jean
 - 10.4 Guignolée
- 11. **RÉSOLUTIONS**
 - 11.1 Maison funéraire Hébert et fils – Entente concernant le terrain sur la rue de l’Église
 - 11.2 Déclaration d’engagement pour une stratégie de réduction de la dépendance au pétrole
 - 11.3 Prix Hommage bénévolat-Québec 2012
 - 11.4 Festival de la Gourgane – Demande de prix pour le Bistro
 - 11.5 Le Point du Lac-Saint-Jean – Vœux des Fêtes 2011
 - 11.6 Remerciements à la MRC de Maria-Chapdelaine
- 12. **INFORMATION**
 - 12.1 MRC de Maria-Chapdelaine – Règlement 11-332 sur le calcul du prix des loyers applicables à un terrain en location à des fins de villégiature sur les terres publiques
 - 12.2 MRC de Maria-Chapdelaine – Accréditation du réseau associé « Au fil des rivières »
- 13. **INVITATIONS**
 - 13.1 Régie intermunicipale de Sécurité incendie GÉANT
 - 13.2 Consultation en tourisme – Vision 2025
 - 13.3 Forêt modèle 2000 du Lac-Saint-Jean – Présentation des résultats du Colloque sur la valorisation de la biomasse
- 14. **CORRESPONDANCE**
 - 14.1 Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean –

Résolution concernant l'avis d'évaluation

- 14.2 Monsieur Michel Laforte, évaluateur – Arrêt des opérations pour la firme Michel Laforte et Associés
- 14.3 Cercle de Fermières – Demande de rencontre pour le loyer mensuel
- 14.4 Centre d'expertise hydrique Québec – Zone inondable
- 14.5 Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire – Accusé réception du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
- 14.6 Monsieur Luc Dumais – Offre de service
- 14.7 Ministre délégué aux Transports – Subvention additionnelle pour le programme d'aide à l'entretien des passages à niveau
- 14.8 Monsieur Jean-Guy Savard
- 15. AUTRES SUJETS
 - 15.1
 - 15.2
 - 15.3
- 16. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

11-328

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
 APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que lu en laissant l'ordre du jour ouvert à d'autres sujets.

11-329

3. EXEMPTION DE LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 NOVEMBRE 2011 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2011

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 novembre 2011 et de la séance extraordinaire du 14 novembre 2011

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
 APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Qu'il y ait exemption de lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 novembre 2011 et de la séance extraordinaire du 14 novembre 2011.

11-330

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 NOVEMBRE 2011 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2011

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que les procès-verbaux de la séance régulière du 7 novembre 2011 et de la séance extraordinaire du 14 novembre 2011 soient et sont acceptés tels que présentés aux membres du conseil municipal d'Albanel avec les corrections suivantes :

- Changer les dates au début du procès-verbal du 14 novembre, soit remplacer l'année 2010 par 2011.
- Modifier la dernière phrase de la résolution numéro 11-300 « Le sondage sera envoyé seulement aux propriétaires possédant une bâtisse... » pour « Le sondage sera envoyé seulement aux propriétaires possédant un numéro civique... »

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJETÉES

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, d'une somme de 166 761.29 \$, ci-après décrites sont projetées par le conseil.

Réjean Hudon, directeur général

5. ADMINISTRATION

11-331

5.1 ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES DE NOVEMBRE 2011

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que les listes des comptes payés et à payer pour le mois de novembre 2011 soient et sont approuvées, à savoir :

Comptes à payer	50 287.16 \$
Comptes payés	93 598.21 \$
Salaires nets de novembre et REER	22 875.92 \$
Total :	166 761.29 \$

5.2 RAPPORTS DES REVENUS DE NOVEMBRE 2011

Le rapport des revenus pour le mois de novembre 2011, d'une somme de 15 926.96 \$, est déposé au conseil municipal d'Albanel par le directeur général.

11-332

5.3 FIXATION DES DATES DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2012

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2012, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 19 h 30.

DATES DES SÉANCES PUBLIQUES 2012	
9 janvier	6 février
5 mars	2 avril
7 mai	4 juin
9 juillet	13 août
10 septembre	1 ^{er} octobre
5 novembre	3 décembre

5.4 AVIS DE MOTION – ADOPTION DU RÈGLEMENT 11-169 SUR LA TAXATION 2012

Avis de motion est par la présente donné par madame Francine Chiasson, conseillère, à l'effet que lors d'une prochaine assemblée de ce conseil, elle proposera l'adoption du règlement 11-169 établissant les taux de taxes et les tarifs de compensations pour l'année financière 2012.

11-333

5.5 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS-COMPTABLES POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2011

ATTENDU QUE la municipalité d'Albanel a reçu deux offres de service des firmes Samson, Bélaire, Deloitte et Touche, pour neuf mille sept cent soixante-quinze dollars (9 775 \$) et Mallette Maheu pour sept mille trois cent soixante-cinq dollars (7 365 \$), pour la vérification comptable de l'exercice se terminant le 31 décembre 2011;

ATTENDU QUE la firme Mallette Maheu on soumissionné le meilleur taux;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil municipal d'Albanel, après consultations des offres, accorde le mandat pour la vérification comptable de la Municipalité à la firme Mallette Maheu.

11-334 **5.6 ACCEPTATION DU BUDGET 2012 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE GÉANT**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accepte le budget 2012 de la Régie GÉANT présentant des dépenses totales de 1 151 893 \$, une contribution totale des membres d'une somme de 879 793 \$ et de payer notre quote-part annuelle, soit un montant de 129 935 \$.

11-335 **5.7 DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS – DIVISION TERRITORIALE 2012**

IL EST PROPOSÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accepte que monsieur Réjean Hudon, directeur général, participe à une formation en vue des prochaines élections qui se tiendront en 2013. La formation aura lieu à Chicoutimi en janvier 2012.

11-336 **5.8 RENOUVELLEMENT DU PRÊT NUMÉRO UN – ÉLECTRIFICATION DES CHALETS**

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la municipalité d'Albanel accepte de renouveler le prêt numéro un, se terminant en 2015, pour une somme résiduelle de 17 000 \$ avec un taux de 4.86 %.

5.9 DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES DUS À LA MUNICIPALITÉ AU 30 NOVEMBRE 2011

Le secrétaire-trésorier dépose devant ce conseil la liste des comptes dus à la Municipalité en date du 30 novembre 2011.

11-337

5.10 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que monsieur Robin Harvey, conseiller, soit nommé maire suppléant pour les mois de décembre 2011, janvier et février 2012.

6. TRANSPORTS

11-338

**6.1 TRANSPORT ADAPTÉ MARIA-CHAPDELAINE –
ACCEPTATION DE LA CONTRIBUTION 2012**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accepte de payer une contribution de 6 869 \$ à Transport Adapté Maria-Chapdelaine et s'engage à contribuer jusqu'à concurrence de 20 % des sommes requises pour l'année 2012.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

**8.1 RAPPORTS DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT POUR LE MOIS
DE NOVEMBRE 2011**

Le secrétaire-trésorier fait la lecture des rapports de l'inspecteur en bâtiment pour les mois de novembre 2011, soit :

Cinq (5) permis de construction (autre).....	305 500 \$
Six (6) permis de rénovation.....	66 500 \$
Deux (2) recherches pour certificat de localisation	

**8.2 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 11-170 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT 11-158 POUR ASSURER LA CONFORMITÉ AU
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC DE MARIA-
CHAPDELAINE**

Avis de motion est donné par monsieur Renel Gagnon, conseiller, à l'effet que, lors d'une prochaine assemblée de ce conseil, il proposera l'adoption du règlement numéro 11-170, avec dispense de lecture, modifiant le Règlement de zonage numéro 11-158 de manière à assurer la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Maria-Chapdelaine.

8.3 COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) – AVIS DE DÉCISION D’INCLUSION EN ZONE AGRICOLE DANS LE DOSSIER DE L’ENTREPRISE 9001-0828 QUÉBEC INC.

Le secrétaire-trésorier dépose au conseil l’avis de décision de la CPTAQ ordonnant l’inclusion en zone agricole permanente d’un emplacement situé sur une partie du lot 54, du Rang A et une partie de chacun des lots 47 à 57, du Rang B, le tout appartenant à l’entreprise 9001-0828 Québec Inc.

11-339 8.4 ROUTE 169 – DEMANDE À LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT :

Que la municipalité d’Albanel entreprenne des démarches auprès de la MRC de Maria-Chapdelaine concernant les dossiers des commerçants illégaux sur la Route 169.

Monsieur Alain Laliberté, conseiller, s’oppose à cette proposition n’ayant pas pris connaissance d’un quelconque dossier à ce sujet..

9. LOISIRS ET CULTURE

11-340 9.1 VÉLO QUÉBEC – ACHAT D’ESPACE PUBLICITAIRE DANS LE GUIDE « BIENVENUE CYCLISTES 2012 »

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d’Albanel autorise une somme de 450 \$ pour l’achat d’un espace publicitaire dans le guide « Bienvenue cyclistes 2012 ».

11-341 9.2 REMBOURSEMENT SERVICE DE GARDIENNAGE DU CAMP DE JOUR 2011

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d’Albanel autorise le remboursement d’une somme perçue en trop pour le service de gardiennage du camp de jour 2011. La somme de 990 \$ devra être répartie comme suit :

Madame Gina Paradis	30.00 \$
Madame Virginie St-Pierre	60.00 \$
Madame Marie-Josée Fortin	60.00 \$
Madame Julie Vézina	120.00 \$
Madame Sonia Doucet	60.00 \$

Madame Maryse Thibault

60.00 \$

Madame Cathy Minier	60.00 \$
Madame Isabelle Pronovost	60.00 \$
Madame Karine Lamontagne	60.00 \$
Madame Sandra Duchesne	120.00 \$
Madame Caroline Guay	60.00 \$
Madame Josée Dumais	20.00 \$
Madame Sonia Moreau	60.00 \$
Madame Mélanie Dumais	40.00 \$
Madame Nadia Bonneau	60.00 \$
Madame Annie Aubut	60.00 \$

11-342

**9.3 CORPORATION DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE DU QUÉBEC –
TARIFICATION DE BASE 2012**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le versement d'une somme de 311.10 \$ correspondant au tarif de base nous permettant d'opérer les chalets du Camping municipal.

11-343

**9.4 QUÉBEC LOCATION DE CHALET.COM – RENOUELEMENT
D'ABONNEMENT ANNUEL**

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le versement d'une somme de 55.82 \$ pour le renouvellement de notre annonce sur le site Internet « Location de chalet.com ».

11-344

**9.5 DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DE L'ASSOCIATION DES
SPORTIFS D'ALBANEL**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel veille au déneigement du stationnement de l'Association des sportifs pour l'année 2011-2012, et ce, pour une somme de 1 500 \$ prélevée à même son budget.

Monsieur Michel Lavoie, conseiller, demande à ce que l'on vérifie s'il est nécessaire de continuer le déneigement de la partie des Troisième et Quatrième Rangs et que la somme pour cette section était bien de 500 \$.

10. DONS ET SUBVENTIONS

11-345 10.1 MOUVEMENT SCOUT ALBANEL-NORMANDIN

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accorde une somme de 100 \$ au mouvement des scouts d'Albanel et de Normandin.

11-346 10.2 CENTRE PLEIN-VIE INC.

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accorde une somme de 50 \$ au Centre Plein-Vie de Normandin.

10.3 FLAMBÉE DU LAC SAINT-JEAN

Le conseil de la municipalité d'Albanel ne donne pas suite à cette demande.

11-347 10.4 GUIGNOLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accorde une somme de 250 \$ et que le chèque soit émis au nom de la Société Saint-Vincent-de-Paul d'Albanel pour le panier de Noël.

11. RÉSOLUTIONS

11-348 11.1 MAISON FUNÉRAIRE HÉBERT ET FILS – ENTENTE CONCERNANT LE TERRAIN SUR LA RUE DE L'ÉGLISE

ATTENDU QUE la municipalité d'Albanel a adressé une demande à la Maison funéraire Hébert et fils afin d'obtenir l'autorisation de déposer la neige sur le terrain vacant leur appartenant au coin de la rue de l'Église et de la rue du Foyer;

ATTENDU QUE la Maison funéraire Hébert et fils a accepté que la Municipalité utilise son terrain en période hivernale et estivale sous certaines conditions;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel finalise l'entente avec la Maison funéraire Hébert et fils afin de pouvoir déposer la neige sur le terrain vacant leur appartenant et se trouvant au coin des rues de l'Église est du Foyer pour la période hivernale. Elle accepte également que la Municipalité en ait l'usage en période estivale. En contrepartie, la Municipalité devra nettoyer le terrain de toute trace du dépôt de la neige (gravier, papier, etc.) et s'occuper de la tonte du gazon en été.

11-349

11.2 DÉCLARATION D'ENGAGEMENT POUR UNE STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA DÉPENDANCE AU PÉTROLE

ATTENDU QUE le Québec possède un profil énergétique enviable, puisque 50 % de toute l'énergie qui y est consommée provient de sources renouvelables;

ATTENDU QUE le Québec dispose d'opportunités considérables en matière d'économie d'énergie, d'efficacité énergétique et de ressources énergétiques renouvelables;

ATTENDU QUE le Québec possède tous les atouts nécessaires pour mettre à profit ce vaste potentiel : universités, centres de recherche, savoir-faire et expertise à l'avant-garde, entreprises innovantes, accès à des technologies propres, accès au capital, mouvement coopératif et solidaire dynamique;

ATTENDU QUE le profil énergétique avantageux du Québec est toutefois assombri par l'utilisation du pétrole, qui représente 40 % de l'énergie consommée par les Québécois;

ATTENDU QUE dans l'état actuel des choses, le pétrole joue un rôle crucial pour la production et la consommation de biens et de services, le transport des personnes et des marchandises et de nombreux autres aspects de notre vie en société;

ATTENDU QUE la demande mondiale croissante pour le pétrole et le caractère épuisable de cette ressource menace l'économie québécoise en son développement;

ATTENDU QUE l'importation de pétrole entraîne une fuite de capitaux de l'ordre de dix à vingt milliards de dollars par an, somme qui rapporterait davantage si elle était investie ici au Québec;

ATTENDU QUE que l'utilisation du pétrole affecte la santé publique et contribue à l'accumulation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, responsables des changements climatiques;

ATTENDU QUE le modèle de développement axé sur l'utilisation de l'automobile provoque l'étalement urbain, crée des pressions insoutenables sur le développement et l'entretien des infrastructures, cause des dommages variés et significatifs à l'environnement et accentue la dépendance au pétrole;

ATTENDU QUE plus le statu quo perdure, plus les conséquences de cette dépendance s'alourdissent pour la société québécoise;

ATTENDU QUE d'autres sociétés dans le monde recherchent et mettent en œuvre des solutions pour réduire leur dépendance au pétrole;

ATTENDU QUE la mise en œuvre d'une stratégie visant la réduction de la dépendance au pétrole, qui reposerait sur la réduction de la consommation et l'augmentation du recours aux énergies renouvelables, apporterait de nouvelles et grandes opportunités pour le développement des territoires du Québec, tout en étant bénéfique pour l'économie, l'environnement et la santé publique;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que nous, signataires de cette déclaration, reconnaissons qu'il est non seulement possible, mais nécessaire que le Québec s'engage résolument dans la voie de la réduction de sa dépendance au pétrole, et qu'il en fasse un projet de société rassembleur et stimulant;

Que nous croyons qu'un tel projet devrait constituer la pierre angulaire de la stratégie qui permettra au Québec d'atteindre l'objectif de réduction des émissions de GES qu'il s'est fixé pour 2020. Elle pavera la voie aux réductions qui seront nécessaires au-delà, tout en tirant profit des opportunités économiques qui découleront de l'ouverture du marché du carbone;

Que nous reconnaissons qu'il s'agit d'un défi de taille puisqu'il faudra modifier significativement la manière d'occuper le territoire, de développer les régions, de produire les biens et services et de consommer l'énergie. Définir

cette vision porteuse et structurante exigera une direction forte et qui saura rallier et mobiliser les multiples parties prenantes de notre société.

Que nous affirmons qu'une réduction progressive et planifiée de la consommation du pétrole aura assurément des impacts positifs sur le développement économique régional, la balance commerciale québécoise, l'emploi et notre qualité de vie, lesquels seront supérieurs aux éventuels impacts négatifs du statu quo. Ce faisant, c'est toute notre société qui en sortira gagnante. Notre direction saura assurément inspirer le monde.

Que de ce fait, nous nous engageons à :

- ❖ réaliser annuellement d'ici 2020 des actions concrètes, dans le respect des réalités régionales, pour qu'ensemble nous puissions réduire significativement la dépendance au pétrole du Québec;
- ❖ Nous engager dans des initiatives communes visant l'éducation, la sensibilisation et la mobilisation des acteurs de notre milieu à l'égard des enjeux de production et de consommation de l'énergie;
- ❖ Intervenir, avec nos partenaires du milieu, auprès des différents paliers de gouvernement et des décideurs pour qu'ils adoptent et mettent en œuvre une stratégie globale et intégrée de réduction de la dépendance au pétrole;
- ❖ Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de cette stratégie, selon notre expertise et notre domaine d'activité;
- ❖ Soutenir cette stratégie pour qu'elle constitue le fer de lance du Plan d'action québécois 2013-2020 sur les changements climatiques, et à nous assurer qu'elle comportera des cibles, des moyens et des échéanciers précis.

11-350

11.3 PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC 2012

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel propose la candidature de madame Francine Chiasson, conseillère, pour son implication bénévole au sein de notre communauté.

11-351

11.4 FESTIVAL DE LA GOURGANE – DEMANDE DE PRIX POUR LE BISTRO

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accepte de ne pas demander le paiement des heures supplémentaires conditionnellement à ce qu'une lettre soit expédiée au comité organisateur pour les aviser que la salle sera inspectée avant la fête,

qu'ils sont responsables de tous bris et que tout le monde devra avoir quitté les lieux à la fermeture à 3 h 30.

11.5 LE POINT DU LAC-SAINT-JEAN – VŒUX DES FÊTES 2011

Le conseil de la municipalité d'Albanel ne donne pas suite à cette offre.

11-352

11.6 REMERCIEMENTS À LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel adresse des remerciements au conseil de la MRC de Maria-Chapdelaine ainsi qu'au préfet, monsieur Jean-Pierre Boivin, pour la sollicitude manifestée dans le dossier des inondations au printemps 2011.

12. INFORMATION

12.1 MRC de Maria-Chapdelaine – Règlement 11-332 sur le calcul du prix des loyers applicables à un terrain en location à des fins de villégiature sur les terres publiques

12.2 MRC de Maria-Chapdelaine – Accréditation du réseau associé « Au fil des rivières »

13. INVITATIONS

13.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE GÉANT

Madame Évangéline Plourde, maire, représentera la municipalité d'Albanel lors de cet événement.

13.2 CONSULTATION EN TOURISME – VISION 2025

Madame Évangéline Plourde, maire ainsi que madame Sylvie Tremblay, directrice des loisirs, assisteront à cette consultation.

13.3 FORÊT MODÈLE 2 000 DU LAC-SAINT-JEAN – PRÉSENTATION DES RÉSULTATS SUR LE COLLOQUE VALORISATION DE LA BIOMASSE

Il n'y aura pas de représentant de la Municipalité lors de ce Colloque.

14. CORRESPONDANCE

14.1 Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean – Résolution concernant l'avis d'évaluation

14.2 Michel Laforte, évaluateur – Arrêt des opérations pour la firme Michel Laforte et Associés

14.3 Cercle de Fermières – Demande de rencontre pour le loyer mensuel

14.4 Centre d'expertise hydrique Québec – Zone inondable

- 14.5 Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire – Accusé réception du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
- 14.6 Monsieur Luc Dumais – Offre de service
- 14.7 Ministre délégué aux Transports – Subvention additionnelle pour le programme d'aide à l'entretien des passages à niveau
- 14.8 Monsieur Jean-Guy Savard

15. AUTRES SUJETS

15.1 MUNICIPALISATION DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

Monsieur Michel Lavoie, conseiller, demande pourquoi la ville de Dolbeau-Mistassini n'adhère pas au projet de la MRC concernant la municipalisation des boues de fosses septiques. Monsieur Réjean Hudon, directeur général, explique que la ville de Dolbeau-Mistassini avait déjà adopté la municipalisation des boues de fosses septiques depuis un certain temps déjà et qu'ils possèdent leur propre équipement.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Jean-Guy Savard nous indique qu'il doit avoir une confirmation que son terrain est propice à la culture des petits fruits. Il a déjà commencé la culture avec des amélanchiers, des cerisiers, des camérisiers, etc. Il aimerait construire une maison sur son lot et pour ce faire, il doit obtenir un numéro civique.

11-353

17. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE

Que la séance soit et est levée à 21 h 20.

Fait et passé à Albanel en ce cinquième jour de décembre 2011.

ÉVANGELINE PLOURDE, maire

RÉJEAN HUDON, directeur général